

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 29 JANVIER 1898

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-nous, par L. Ledieu.—L'honorable M. F. Langelier, par F. Picard.—Aphorismes commerciaux.—Poésie : Charité, par J. Fleury.—Nouvelle canadienne : Le cadavre du lac, par F. Le club de raquette Le National, par X.-Y. Z.—La chemise blanche, par A. Lellis.—La mère de l'orpheline, par F. P.—Poésie : A l'aimée, par J.-M. Saint-Laurent.—Théodule et son renard noir, par H. de Puyjalon.—Un héros, par F. Picard.—Souhaits, par E. Moisan.—Petite poste en famille.—Consolation, par Gilberte.—Un !... Deux ! saute Azor, par F. P.—Bibliographie.—Légende Hongroise : L'agneau, par E. Horn.—Jeux et amusements.—Choses et autres.—Feuilleton : Les deux gosses.

GRAVURES.—La mère de l'orphelin.—Portrait de l'honorable M. François Langelier.—Groupe des fondateurs du Club de Raquettes "Le National Indépendant," de Québec (trente-cinq portraits).—Gravure du feuilleton.—Devinette.

A TOUS NOS LECTEURS

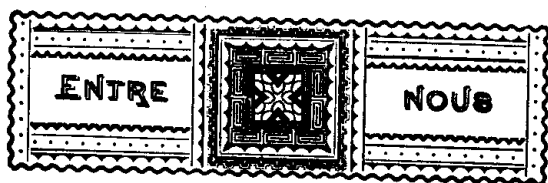
LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Banqueter.—Verbe neutre—double le t devant une syllabe muette. Je banquette, tu banquetteras, nous banquetterions etc. etc.

S'ils est un verbe à la mode, en Canada, c'est bien celui-là.

Banquets par ci, banquets par là, banquets rouges, banquets bleus, banquets cailles, banquets de juges, banquets de médecins, banquets de commis-voyageurs, banquets militaires, banquets de jeunes, banquets de vieux, banquets de maires, banquets d'échevins, banquets d'entrepreneurs... que de banquets, ô mon Dieu!!

Tout le monde banquette... excepté le pauvre !

Ne trouvez-vous même pas que l'on banquette un peu trop ?

La banquetomanie menace de devenir un fléau et, si cela continue, à force de banqueter, nous finirons par mourir de faim.

N'est-il pas assez étrange que nous ne trouvions rien de mieux à offrir à un homme éminent ou que nous aimons, qu'un dîner cher et le plus souvent assez mauvais ? Et, encore, quand je dis qu'on l'offre à celui que nous voulons honorer, c'est une erreur, car en réalité, c'est bien à l'hôtelier que nous offrons notre argent, puisque lui seul en bénéficie.

Un banquet ordinaire se compose en moyenne de, mettons 200 convives, et le prix des cartes étant généralement de cinq piastres, cela fait un beau millier de dollars que nous offrons à un marchand de soupe quelconque. Le menu est fort joli, mais, le plus souvent, rien n'est à point, tout est trop froid ou trop cuit et les nombreux apéritifs que l'on a pris avant, ont si bien tué l'appétit, qu'on ne se sent aucune envie de manger quoi que ce soit.

Ces apéritifs creusent le porte-monnaie bien plus que l'estomac et viennent encore augmenter le bénéfice de l'hôtelier.

Après les discours, on recommence encore à ingurgiter des mélanges à la Borgia, de sorte qu'avant, pendant et après le banquet, on s'évertue toujours à emplir la caisse de l'hôtel.

Le lendemain, les convives constatent ce que la soirée leur a coûté, et ils n'ont pour se consoler qu'un violent mal aux cheveux.

Quant à leur hôte, il n'emporte guère de ce banquet qu'un souvenir assez vague des discours prononcés et des nombreuses santés auxquelles on a répondu.

C'est tout.

** Et maintenant, établissons le compte des dépenses occasionnées chaque année, dans notre seule province, par ces festins.

Nous avons déjà posé mille dollars, en moyenne, pour les premiers frais, ajoutons quatre à cinq cents dollars pour les liquides absorbés avant et après, multiplions par cent (il se donne bien cent banquets par an dans la province), et nous arrivons à la somme formidable de cent quarante mille dollars qui tombe tout entière dans le tiroir des hôteliers !

Ne serait-il pas mieux de renoncer à cette coutume pour suivre l'exemple que viennent de donner les citoyens de Québec et de Montréal, en offrant à l'honorable premier ministre de la province un objet d'art et une caisse d'argenterie de table ?

Ce premier pas est à noter, c'est un progrès, mais il ne faudrait pas en rester là. Supprimons les banquets et remplaçons-les par des cadeaux consistant surtout en œuvres d'art. Ce serait un excellent moyen d'encourager nos artistes et le bénéficiaire de la démonstration faite en son honneur, en conserverait au moins un souvenir tangible.

Que si, cependant, on tenait beaucoup à avoir une "beuverie," on pourrait se la payer, modeste et peu coûteuse ; un punch, par exemple, que l'on encadrerait des discours réglementaires... hélas ! Cela coûterait peut-être une piastre par tête, et, la souscription restant la même, il resterait quatre piastres pour acheter un tableau, un groupe, que l'on offrirait. Cela serait moins banal qu'un banquet.

Si l'idée du punch n'était pas acceptée, que l'on organise un concert promenade où les femmes seraient admises et assisteraient à la présentation du cadeau.

Enfin, n'importe quoi, excepté le banquet qui commence à être usé, démodé, vulgaire et même absurde.

Et pour réussir, je ne vois qu'un moyen, c'est de demander aux femmes, et en particulier aux charmantes lectrices du MONDE ILLUSTRÉ de commencer une croisade en ce sens.

Si les femmes s'en mêlent, la cause est gagnée.

** Un grand événement, quelque chose d'extraordinaire vient de se passer en France.

C'est l'apparition subite, inattendue, radieuse d'un poète de grande race, d'un poète de premier ordre.

Le nom de M. Rostand, inconnu de la foule, il y a un mois, est aujourd'hui dans toutes les bouches et déjà on parle de l'immortaliser en l'inscrivant sur la liste des académiciens.

Jamais, depuis 1830, depuis la fameuse représentation d'*Hernani*, de Victor Hugo, la France n'avait été témoin d'un enthousiasme semblable à celui qui a accueilli *Cyrano de Bergerac*, qui vient d'être représenté à la porte Saint-Martin.

Le Gaulois en a publié une scène et, à en juger par ce simple fragment, la pièce doit être, en effet, un chef d'œuvre.

C'est d'une fraîcheur inouïe, d'une force incroyable, d'une grâce étonnante et d'une grandeur de style à laquelle on n'était plus habitué.

Voici comment Silvio a tracé la silhouette de l'auteur de *Cyrano de Bergerac* :

Son âge ? vingt-neuf ans.

Ecoutez ses vers merveilleux, sonores, qui exaltent, tressaillent émus, souriants, ils disent l'âge du poète.

La jeunesse y éclate à chaque rime, on la sent valpiter sous chaque hémistiche, cela sonne les vingt ans, et ne sonne jamais faux. C'est un cliquetis d'esprit, un feu d'artifice qui s'allume, et retombe en étincelles, c'est une pluie d'étoiles, dans le charme de l'éblouissement.

L'homme, le voici : Brun, rêveur, au front large, aux cheveux noirs, demi-bouclés, aux yeux penseurs, à la voix doucement voilée, — la voix de serres chaudes — c'est une sensitive, un nerveux, il parle à peine, il semble écouter les voix secrètes, celles qui chantent à son oreille les refrains qu'il traduit et répète pour notre joie, et aussi pour nous faire dire : Un poète nous est né !

Poète, il l'est assurément, mais il est aussi l'homme de théâtre, il en a l'instinct, il est hanté, et voici que ce jeune, nouveau Bonaparte, gagne ses batailles, comme s'il avait fait vingt ans de campagnes.

Car je vous le dis en vérité : Un poète nous est né !

Le soir de la première représentation le président de la république à décoré le jeune auteur de la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Une croix bien méritée, celle-ci.

** Aucun de nos lecteurs n'ignore la tentative—avortée du reste—faite par la famille Dreyfus, pour essayer de prouver qu'il y avait eu erreur judiciaire dans le cas de l'ex-capitaine Dreyfus condamné à la déportation perpétuelle à l'île du Diable, pour crime de trahison envers la France.

Les Dreyfus n'ont pu produire la moindre preuve à l'appui de leur prétention et on n'a jamais eu plus qu'à présent le moindre doute de la culpabilité du misérable.

Mais les frères du forçat ne s'en sont pas tenus là et ils ont accusé un officier français, le commandant Vargin-Esterhazy d'être coupable d'avoir écrit les lettres incriminées, et celui-ci a demandé lui-même d'être jugé par un conseil de guerre.

Il vient d'être acquitté à l'unanimité. Les Dreyfus ont été aussi impuissants dans ce cas que dans le premier.

Le nom du commandant a fait croire à beaucoup de monde qu'il était parent du prince Esterhazy d'Autriche-Hongrie ; c'est une erreur. Autant celui-ci est riche, autant le commandant Esterhazy l'est peu.

Pour se faire une idée de la fortune de prince austro-hongrois, il suffit de savoir que le père du prince actuel a laissé à son fils, en héritage : vingt-neuf seigneuries, vingt-et-un châteaux, soixante bourgs et quatre cent quatorze villages—plus qu'il n'y en a dans la province de Québec.

Tout cela à un seul homme !

Si j'étais hongrois, je crois qu'il me passerait souvent des frissons d'anarchisme sur l'épiderme.

** L'autre jour, un pauvre diable de journalier, employé par la corporation de Montréal, travaillait au pic et à la pioche, quand son outil frappa une cartouche de dynamite, qui fit explosion et le blessa horriblement. On dit que s'il survit, il restera aveugle.

Comment cette cartouche se trouvait-elle ainsi enterrée là ? Mystère !

Quoi qu'il en soit, le malheureux, qui est père de famille, ne pourra plus jamais travailler, et, par conséquent, plus gagner le pain de sa femme et de ses enfants.

Si la corporation ne lui vient pas immédiatement en aide d'une manière sérieuse, que deviendront tous ces malheureux ? Que feront-ils ?

Ils poursuivront, direz-vous, ils plaideront. Ah ! oui, ils plaideront, avec qui, les pauvres ?

C'est toujours la même chose, qu'il s'agisse d'une corporation, d'une compagnie de chemin de fer ou d'un patron qui est riche : la lutte du pot de terre contre le pot de fer. On commence un procès, mais si le pot